

TERMES DE REFERENCE

Mission d'appui à l'élaboration d'un plan de formation des formateurs de l'INFAS et au renforcement de leur dispositif de formation.

Informations générales	
Domaine	Santé / RHS / Réforme hospitalière
Projet	Dispositif d'assistance technique en appui à la mise en œuvre du financement budgétaire programmatique dans le secteur des Ressources Humaines en Santé
Lieu	Côte d'Ivoire-
Durée	18 jours de consultance pour un expert national
Temporalité de la mission	Juillet - novembre 2026

1. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Paix, stabilité et sécurité ;
- Climat, agriculture et développement durable ;
- Santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Expertise France met en œuvre plusieurs projets en Côte d'Ivoire depuis 2015, dans des domaines différents (énergie, santé, gouvernance financière, sûreté...). Dans le domaine de la santé, Expertise France a mené de 2015 à fin 2018 sur fonds C2D un accompagnement technique du Ministère ivoirien de la Santé pour ses réformes dans le secteur hospitalier, la régulation du secteur privé, le code de santé publique, et le corps d'inspecteurs en santé. Expertise France a également accompagné le Ministère de la Santé ivoirien dans sa réforme du secteur pharmaceutique, et a mis en œuvre un projet de télémédecine en cardiologie à Bouaké. Le projet SUCCESS en cours a pour objectif l'élimination de cancers cervicaux qui affectent les femmes par une stratégie de dépistage secondaire.

Expertise France dispose en Côte d'Ivoire d'une direction pays qui pilote l'activité opérationnelle dans le pays, et s'appuie pour cela sur un département Unité Support Projet (USP).

2. Contexte et justification

Le troisième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signé en octobre 2021, vise à soutenir l'Etat de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de son Plan National de Développement 2021-2025 sous forme d'aide projet et de financements budgétaires. En lien avec l'Agence Française de Développement (AFD), sur financement C2D, un appui budgétaire programmatique pour le renforcement des ressources humaines en santé

de 30,5 millions d'euros est prévu pour la Côte d'Ivoire. Dans le domaine des ressources humaines en santé, cet appui se traduit, notamment, par la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique, qui couvre quatre axes structurants d'intervention élaborés avec la partie nationale ivoirienne :

- ➔ Axe 1 : Augmentation et régionalisation des capacités de formation initiale et continue des professionnels de santé ;
- ➔ Axe 2 : Appui à la réforme hospitalière et à son implémentation autour des pôles régionaux de San Pedro et Bondoukou ;
- ➔ Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et de la régulation du secteur avec la création d'une autorité ivoirienne de régulation de la santé (AIRS) ;
- ➔ Axe 4 : Appui à la structuration et au développement du secteur de santé à but non lucratif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, dédié au renforcement des ressources humaines en santé, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans **une transformation profonde de son système de formation des professionnels de santé, en particulier à travers le renforcement des capacités de l'INFAS et la régionalisation de l'offre de formation.**

Cette dynamique s'accompagne d'une **augmentation significative des effectifs en formation** (60 026 en 2025, répartis sur 6 sites et encadrés par 311 formateurs permanents, des vacataires des universités, des professionnels et des encadrants de terrain de stage) ainsi que d'une **exigence accrue en matière de qualité** pédagogique. Alors que dans ce contexte, le rôle des 311 formateurs devient central, le dispositif actuel de formation continue des formateurs présente plusieurs limites :

- Insuffisante formalisation des mécanismes institutionnels de pilotage, de suivi et d'assurance qualité du dispositif de formation des formateurs ;
- Insuffisante formalisation des pratiques andragogiques et des compétences attendues des catégories de formateurs,
- Faible intégration des approches pédagogiques actuelles (APC, simulation, pédagogie active, FOAD)
- Articulation insuffisante entre formation théorique et encadrement en stage

Ainsi, le curriculum existant de formation des formateurs nécessite une révision approfondie afin de :

- Mieux répondre aux évolutions du système de santé
- Renforcer la professionnalité des enseignants

Dans ce cadre, Expertise France souhaite appuyer l'INFAS **dans une rénovation globale** du dispositif de formation des formateurs, **incluant la révision de son curriculum.**

3. Objectifs de la mission

3.1. Objectif général

La mission vise à appuyer la rénovation du dispositif de formation des formateurs de l'INFAS incluant la révision de son curriculum, afin de renforcer durablement la qualité de la formation des enseignants et formateurs ; et ainsi in fine, celle des professionnels paramédicaux, et de doter l'institution d'un cadre opérationnel, gouvernable et soutenable d'amélioration de la professionnalité de ses formateurs en matière andragogique.

3.2. Objectifs spécifiques

- **Objectif 1 : élaborer un diagnostic détaillé du dispositif institutionnel préexistant actuel de formation des formateurs :**
 - Textes de cadrage relatifs à la formation des formateurs de l'INFAS (droits à la formation, temps institutionnel reconnu pour se former, etc...)
 - Objectifs institutionnels ;
 - Processus et procédures de pilotage, de suivi et d'assurance qualité du dispositif de formation des formateurs ;
 - Ressources humaines (Coordination de la formation ; Formateurs de formateurs ou intervenants spécialisés sur les thèmes généraux, techniques et d'encadrement de l'alternance) ;
 - Ressources matérielles et logistiques (locaux ; outils numériques ; supports pédagogiques)
 - Ressources financières (structure et volumes budgétaires) ;
 - Historique de mise en œuvre, capitalisation et suivi des RH formées

Il s'agira de disposer d'un état des lieux permettant d'objectiver les besoins d'optimisation. Cet objectif vise à évaluer la pertinence et la cohérence du dispositif actuel, et à produire une base argumentée pour les propositions de révision.

- **Objectif 2 : Co-construire avec les responsables et acteurs nationaux une proposition de dispositif institutionnel rénové de formation des formateurs sur la base du diagnostic précédent, prenant en compte l'augmentation des effectifs et comportant :**
 - Un cahier des charges qualité
 - Une architecture globale de dispositif
 - Des processus de gouvernance, de suivi, de régulation et de capitalisation
 - Des ingénierie et modalités adaptées aux objectifs, publics, ressources disponibles et des contraintes de déploiement.
 - La planification d'une feuille de route de déploiement expérimental sur un échantillon de formateurs

Cet objectif constitue un premier pivot structurant de la mission : Il définit le cadre institutionnel et fonctionnel, le système de professionnalisation continue des formateurs de l'INFAS au sein duquel pourront s'élaborer les propositions pédagogiques adressées aux formateurs

- **Objectif 3 : le curriculum modulaire de formation sur la base d'un référentiel APC de compétences andragogiques des formateurs INFAS, au regard des évolutions de la profession et des besoins institutionnels**
 - **Référentiel APC de compétences :** préciser
 - Les fonctions et situations professionnelles de référence ;
 - Les domaines de compétences ;
 - Les compétences attendues ;
 - Les critères ou indicateurs de maîtrise ;
 - Les niveaux de progression.
 - **Curriculum :** définir
 - Les modules de formation ;
 - Leur durée ;
 - Leur ordre logique ;
 - Les objectifs de chaque module ;
 - Les contenus essentiels ;
 - Les activités d'apprentissage ;

- Les supports ;
- Les modalités d'évaluation ;
- Les prérequis éventuels.

Cet objectif constitue un second pivot structurant : il est le cœur pédagogique de l'acquisition des compétences et vise à organiser de manière cohérente et opérationnelle les modules de formation de formateurs, en les basant sur un référentiel de compétences APC explicite et actualisé au regard des évolutions professionnelles

- **Objectif 4 : déployer une session pilote monitorée permettant de tester le dispositif institutionnel renouvelé, quelques modules de formation, et de constituer un premier vivier de formateurs aux compétences actualisées**

Cet objectif vise à passer d'une ingénierie conçue à une expérimentation contrôlée, permettant de vérifier la pertinence, la faisabilité et les conditions de pérennisation du dispositif renouvelé de formation des formateurs de l'INFAS. La session pilote permettra de tester à la fois l'architecture institutionnelle du dispositif, les modalités pédagogiques retenues, les modules prioritaires, les outils d'évaluation et les conditions concrètes de déploiement.

- **4.1 Public destinataire :**

- identifier le public cible pour la session pilote en fonction de leur motivation à s'engager dans une dynamique de formation de formateurs ; de leur ancienneté et de leur expérience pédagogique ; de leur domaine d'expertise ; de leur rôle actuel ou potentiel dans le dispositif INFAS ; de leur capacité à contribuer ultérieurement à une démultiplication de la formation ; de leur disponibilité effective pour participer à la session pilote ; de leur répartition territoriale ou institutionnelle, afin de constituer un échantillon représentatif et exploitable.
- Analyser ses besoins de formation au regard du référentiel de compétences

L'identification d'une assiette quantitative et qualitative de formateurs à former prioritairement permettra de consolider le processus d'analyse des besoins de formation et de proposer un effectif bénéficiaire réaliste pour une première session pilote, susceptible d'être ensuite élargie, adaptée et pérennisée.

Cette étape comprendra également une analyse des besoins de formation du public retenu au regard du référentiel de compétences du formateur INFAS. Elle permettra d'identifier les écarts entre les compétences attendues et les pratiques existantes, puis de sélectionner les modules les plus pertinents pour la phase pilote.

- **4.2 Ingénierie de déploiement**

- L'ingénierie de déploiement précisera les conditions concrètes d'organisation de la session pilote. Elle devra définir une architecture opérationnelle claire, articulant les dimensions institutionnelles, pédagogiques, logistiques et évaluatives.
- Elle portera notamment sur : le choix des modules prioritaires à tester ; le nombre de bénéficiaires à intégrer dans la session pilote ; la durée de la formation et son calendrier ; le format retenu : présentiel, distanciel, hybride ou formation-action ; les modalités d'animation pédagogique ; les responsabilités respectives des experts, du consultant national, de l'INFAS et des éventuels formateurs associés ; les supports pédagogiques nécessaires ; les outils d'évaluation des acquis ; les outils de suivi du déroulement ; les modalités de capitalisation des observations.
- Cette ingénierie devra également préciser les conditions d'intégration de la session pilote dans le dispositif institutionnel renouvelé. Il ne s'agit donc pas seulement d'organiser une formation ponctuelle, mais de tester un modèle reproductible pouvant ensuite être étendu à d'autres groupes de formateurs.

○ **4.3 Déploiement monitoré**

- La session pilote sera mise en œuvre selon une logique de déploiement monitoré, c'est-à-dire avec un suivi structuré du déroulement, des apprentissages, des difficultés rencontrées et des ajustements nécessaires.
- Le déploiement monitoré comprendra notamment : l'animation des modules retenus; l'observation du fonctionnement réel des modalités pédagogiques ; le suivi de la participation des bénéficiaires ; la collecte des réactions des participants ; l'évaluation formative des acquis ; l'identification des difficultés pédagogiques, organisationnelles ou logistiques ; la production de comptes rendus par module ; la documentation des écarts entre l'ingénierie prévue et les conditions réelles de mise en œuvre.
- Chaque module testé devra donner lieu à une courte fiche de capitalisation comprenant : les objectifs du module ; le public effectivement présent ; les activités réalisées ; les points forts observés ; les difficultés rencontrées ; les acquis constatés ; les ajustements proposés.

Cette phase devra permettre de vérifier la faisabilité du dispositif, la pertinence des contenus, l'adéquation des modalités pédagogiques et la capacité des bénéficiaires à s'inscrire dans un futur vivier de formateurs.

○ **4.4 Bilan et régulations**

- À l'issue de la session pilote, un bilan structuré sera produit afin de tirer les enseignements de l'expérimentation et de préparer les conditions d'un déploiement élargi. Ce bilan portera sur : la pertinence du public sélectionné ; l'adéquation des modules aux besoins réels des formateurs ; la qualité et la faisabilité des modalités pédagogiques ; le niveau d'appropriation par les participants ; les acquis observés ; les difficultés rencontrées ; les conditions logistiques et institutionnelles de mise en œuvre ; les ajustements à apporter aux modules ; les ajustements à apporter à l'ingénierie globale ; les conditions de constitution d'un premier vivier de formateurs.
 - Les régulations pourront concerner : la révision de certains contenus de modules ; l'ajustement des durées ; la modification de certaines activités pédagogiques ; le renforcement de l'accompagnement post-formation ; la clarification des critères de sélection des futurs bénéficiaires ; la formalisation des conditions de démultiplication; l'intégration progressive du dispositif dans les pratiques ordinaires de l'INFAS.
 - Le bilan devra déboucher sur une version ajustée du dispositif global de formation des formateurs, incluant les recommandations nécessaires pour son extension progressive et sa pérennisation.
- **Objectif 5 : partager, valoriser capitaliser et ancrer institutionnellement**
 - Un atelier de partage du dispositif institutionnel de formation des formateurs, et de son expérimentation permettra une appropriation et une réflexion sur les conditions d'extension et de généralisation.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Un diagnostic du dispositif actuel
- du curriculum et de besoins de formation est disponible
- Un référentiel de compétences des formateurs est validé
- Un curriculum révisé, structuré est validé de façon consensuelle

- Un plan de formation structuré et opérationnel est élaboré
- Un dispositif est construit
- Une ingénierie hybride de déploiement est planifiée
- Un contingent de formateur est formé
- Les activités sont partagées et valorisées

5. Méthodologie d'intervention

La mission reposera sur une méthodologie progressive, participative et articulée autour de trois dimensions complémentaires :

- une dimension institutionnelle et stratégique ;
- une dimension pédagogique et curriculaire ;
- une dimension opérationnelle et de faisabilité.

L'intervention visera ainsi à assurer la cohérence entre :

- le cadre institutionnel de professionnalisation des formateurs ;
- le référentiel de compétences andragogiques ;
- le curriculum modulaire de formation ;
- les modalités concrètes de déploiement et de pérennisation du dispositif.

La méthodologie reposera sur :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens institutionnels ;
- les focus groups ;
- les ateliers de co-construction ;
- la production progressive d'outils ;
- l'expérimentation monitorée d'une session pilote ;
- les mécanismes de validation continue avec l'INFAS.

Trois types de fonctions auxquelles correspondent trois responsabilités d'expertise :

Fonction	Acteur responsable
Cohérence stratégique et institutionnelle	Expert international 1
Cohérence pédagogique et curriculaire	Expert international 2
Faisabilité locale et appropriation nationale	Consultant national

5.1 Principes méthodologiques

La mission s'appuiera sur les principes suivants :

Approche participative et de co-construction

Les responsables et acteurs de l'INFAS seront associés à l'ensemble des étapes de la mission afin de garantir l'appropriation progressive du dispositif rénové.

Ancrage dans les réalités opérationnelles

Les propositions tiendront compte :

- des contraintes organisationnelles ;
- des ressources disponibles ;
- des capacités de déploiement ;
- des réalités pédagogiques et territoriales de l'INFAS.

Approche par compétences et professionnalisation des formateurs

L'ingénierie pédagogique sera structurée selon les principes de l'APC, de l'andragogie, de la pédagogie active et de la professionnalisation des pratiques de formation.

Démarche itérative et évolutive

Chaque phase alimentera la suivante selon une logique d'allers-retours continus entre :

- diagnostic ;
- production ;
- expérimentation ;
- ajustements ;
- validation.

Recherche de soutenabilité et de faisabilité

Le dispositif proposé devra être réaliste, reproductible et progressivement extensible à l'ensemble des formateurs de l'INFAS.

6. Phasage des activités

Phase 0 – Cadrage et préparation méthodologique

La première phase visera à sécuriser les conditions de réalisation de la mission et à installer un cadre de travail partagé entre Expertise France, l'INFAS et les experts mobilisés. Cette phase constituera une étape essentielle de clarification des attentes, d'organisation de la démarche et de préparation des outils nécessaires à la conduite des travaux.

Elle comprendra une analyse préliminaire des documents disponibles, notamment :

- les textes réglementaires et documents de cadrage relatifs à la formation des formateurs ;
- les curricula existants ;
- les rapports et évaluations antérieurs ;
- les outils de suivi et de capitalisation ;
- les référentiels déjà disponibles ;
- les documents relatifs à la stratégie de développement de l'INFAS.

Résultats attendus

Cette phase aboutira :

- à une note méthodologique validée ;
- à un plan de travail détaillé ;
- à des outils de collecte structurés ;
- à un dispositif de coordination opérationnel.

Phase 1 – Diagnostic institutionnel du dispositif existant

La phase diagnostique visera à établir un état des lieux approfondi et objectif du dispositif actuel de formation des formateurs de l'INFAS. Elle permettra d'identifier les forces, les fragilités, les incohérences éventuelles et les besoins prioritaires d'optimisation.

Le diagnostic portera notamment sur :

- les textes de cadrage et mécanismes réglementaires ;
- les objectifs institutionnels du dispositif ;
- les modalités actuelles de gouvernance ;
- les dispositifs de suivi et d'assurance qualité ;
- les ressources humaines mobilisées ;
- les ressources matérielles, logistiques et numériques ;
- les ressources financières ;
- les pratiques pédagogiques existantes ;
- les modalités d'accompagnement des formateurs ;
- les expériences antérieures de formation des formateurs.

Cette phase aboutira à un rapport de diagnostic constituant la base argumentée des propositions de rénovation.

Phase 2 – Co-construction du dispositif institutionnel rénové

Sur la base du diagnostic, la mission proposera un dispositif institutionnel rénové de formation des formateurs. Cette phase constituera le premier pivot structurant de l'intervention. Elle visera à définir le cadre institutionnel dans lequel pourront ensuite s'inscrire le référentiel APC, le curriculum modulaire, les modules de formation et les modalités d'évaluation.

Le travail portera notamment sur :

- l'architecture globale du dispositif ;
- les mécanismes de gouvernance ;
- les processus de pilotage et de régulation ;
- les modalités d'assurance qualité ;
- les dispositifs de suivi et de capitalisation ;
- les modalités de déploiement progressif ;
- les responsabilités des différents acteurs ;
- les conditions de soutenabilité institutionnelle et financière.

Elle aboutira à une proposition de dispositif institutionnel rénové, incluant :

- son architecture,
- ses modalités de gouvernance,
- ses outils de suivi et
- une première feuille de route de déploiement expérimental.

Phase 3 – Élaboration du référentiel APC des compétences du formateur INFAS

La troisième phase visera à élaborer le référentiel APC des compétences andragogiques attendues des formateurs INFAS. Ce référentiel constituera le socle pédagogique du dispositif rénové. Il permettra de passer d'une logique de formation centrée sur les contenus à une logique centrée sur les compétences professionnelles à développer.

Le travail consistera à :

- identifier les fonctions et situations professionnelles de référence ;
- structurer les domaines de compétences ;
- définir les compétences attendues ;
- préciser les critères de maîtrise ;
- définir les niveaux de progression ;
- formaliser les logiques d'évaluation des compétences.

La méthodologie reposera sur l'analyse des fonctions réelles des formateurs, les résultats du diagnostic, des échanges avec des responsables pédagogiques et formateurs, ainsi que sur une confrontation avec les exigences actuelles de professionnalisation des formateurs.

Cette phase aboutira :

- à un référentiel APC structuré ;
 - à une définition claire des compétences du formateur INFAS ;
- à une base commune pour l'élaboration du curriculum.

Phase 4 – Conception du curriculum modulaire

À partir du référentiel APC, la mission élaborera un curriculum modulaire de formation des formateurs. **Cette phase constituera le second pivot structurant de la mission. Elle traduira les compétences attendues en modules de formation opérationnels et progressifs.**

Le travail portera sur :

- l'identification des besoins de formation ;
- la structuration des parcours ;
- la définition des modules ;
- les objectifs pédagogiques ;
- les contenus essentiels ;
- les activités d'apprentissage ;
- les modalités pédagogiques ;
- les outils d'évaluation ;
- les supports pédagogiques.

Les modules devront être adaptables à différents formats :

- présentiel ;
- hybride ;
- distanciel ;
- formation-action.

Cette phase aboutira :

- à un curriculum modulaire complet ;
- à un plan de formation structuré ;
- à des fiches modules opérationnelles ;

- à des outils pédagogiques et évaluatifs adaptés.

Phase 5 – Ingénierie et préparation du déploiement pilote

La cinquième phase consistera en un passage de la conception à l'expérimentation. Elle visera à définir les conditions concrètes de déploiement d'une session pilote sur un échantillon de formateurs afin de tester le dispositif et le curriculum ainsi que les modules.

L'ingénierie de déploiement pilote devra préciser le public bénéficiaire, les critères de sélection, le nombre de participants, les modules prioritaires à tester, la durée de la formation, le calendrier, les modalités d'animation, les responsabilités des intervenants, les supports nécessaires, les outils d'évaluation des acquis, les modalités de suivi et les outils de capitalisation. Elle devra également préciser les conditions d'intégration de la session pilote dans le dispositif institutionnel rénové.

Cette phase ne se limitera donc pas à la préparation logistique d'une formation. Elle devra permettre de tester un modèle reproductible, susceptible d'être ensuite élargi à d'autres groupes de formateurs et intégré durablement dans les pratiques de l'INFAS, et donc prévoir les instruments de suivi nécessaires.

- Cette phase aboutira :
 - à un plan opérationnel de déploiement pilote ;
 - à des outils de suivi et de capitalisation ;
 - à une organisation complète de la session pilote.

Phase 6 – Déploiement monitoré de la session pilote, bilan et régulations

La session pilote sera mise en œuvre selon une logique de déploiement monitoré. Elle permettra de tester simultanément le dispositif institutionnel rénové, certains modules du curriculum, les modalités pédagogiques retenues, les outils d'évaluation et les conditions concrètes de mise en œuvre.

Le suivi portera sur la participation des bénéficiaires, la pertinence des modules, l'appropriation des contenus, les difficultés rencontrées, les conditions logistiques, les écarts entre l'ingénierie prévue et la réalité du déploiement, ainsi que les premiers acquis observables. Chaque module testé donnera lieu à une fiche de capitalisation précisant les objectifs, les activités réalisées, les points forts, les difficultés, les acquis constatés et les ajustements proposés.

Cette phase permettra également de constituer un premier vivier de formateurs aux compétences actualisées, susceptible de contribuer ultérieurement à la démultiplication du dispositif.

Elle aboutira à un compte rendu de déploiement opérationnel expérimental : à l'issue de la session pilote, un bilan structuré sera produit afin d'identifier les ajustements nécessaires avant un déploiement élargi. Ce bilan portera sur la pertinence du public sélectionné, l'adéquation des modules aux besoins réels, la qualité des modalités pédagogiques, le niveau d'appropriation par les participants, les acquis observés, les difficultés logistiques et institutionnelles, ainsi que les conditions de constitution d'un vivier de formateurs.

Les régulations pourront porter sur les contenus des modules, leur durée, leur ordre logique, les activités pédagogiques, les supports, les modalités d'évaluation, l'accompagnement post-formation, les critères de sélection des bénéficiaires et les conditions de démultiplication.

Phase 7 : restitution finale et valorisation

La mission se conclura par un atelier de restitution et de valorisation des travaux réalisés.

Cet atelier permettra :

- de présenter les résultats ;

- de partager les enseignements du pilote ;
- de valider les ajustements proposés ;
- de préparer les conditions d'extension du dispositif.

Rôle des intervenants

Ensemble des intervenants

- présentent les résultats ;
- participent aux échanges de validation ;
- contribuent à la formalisation des recommandations finales.

Résultats attendus

Cette phase aboutira :

- à une validation finale des livrables ;
- à une appropriation institutionnelle du dispositif ;
- à une feuille de route de généralisation.

9. Livrables attendus

<i>Phases</i>	<i>Livrables</i>	<i>Expert Responsable</i>	<i>Expert consulté</i>	<i>Consultant national</i>
Phase 0 : Approche méthodologique, planning	L1 : Note méthodologique	Internationa l 1	International 2	Appui et contextualisation
Phase 1 : Diagnostic : Analyse du contexte des processus et des pratiques de formation des formateurs au sein de l'INFAS	L2 A: Rapport de diagnostic	Internationa l 1	International 2	Appui et contextualisation
	L2B			Rapport quantitatif et qualitatif de situation des antennes INFAS en matière de FC ; éléments facilitants et contraintes. SWOT envur d'un dispositif institutionnel adapté
Phase 2 : conception du dispositif institutionnel rénové	L3A : Dispositif institutionnel rénové de formation des formateurs	Internationa l 1	International 2	Appui et contextualisation
	L3B			Document de propositions contextualisées :
Phase 3 : conception du référentiel	L4 : Référentiel APC des compétences du formateur INFAS	Internationa l 2	International 1	Appui et contextualisation
Phase 4 : conception du curriculum	L5 : curriculum modulaire de	Internationa l 2	International 1	Appui technique et logistique

	<i>formation des formateurs</i>			
Phase 5 : ingénierie et préparation du déploiement pilote	<i>L6 : plan opérationnel de déploiement</i>	<i>International 1 et 2</i>	<i>International 2</i>	<i>Appui technique et logistique</i>
Phase 6 : déploiement monitoré, bilan et régulations	<i>L6 : bilan de session et recommandations</i>	<i>International 1 et 2</i>	<i>International 2</i>	<i>X</i>
Phase 7 : Restitution finale et valorisation	<i>L7 : rapport de validation et de mission</i>	<i>Tous</i>		<i>Feuille de route de généralisation</i>

+

Répartition détaillée des contributions par objectif et livrables

Mission d'appui à la rénovation du dispositif de formation des formateurs de l'INFAS

Hypothèse de charge : Expert international 1 = 14 jours ; Expert international 2 = 19 jours ; Consultant national = 18 jours ;

Objectifs	Phases	Expert international 1	Expert international 2	Consultant national	Expert projet
Objectif 1 – Diagnostic du dispositif institutionnel existant <i>L1 : Note méthodologique</i>	Phase 0 : Cadrage méthodologique, planning	5 J (présentiel) Pilote la phase de cadrage et la coordination globale de la mission Anime une réunion de lancement avec l'INFAS et l'équipe Structure l'approche méthodologique générale	2J distanciel Analyse des documents pédagogiques et curriculaires Identifie les premiers enjeux pédagogiques et curriculaires Contribue à la définition des outils d'analyse des pratiques pédagogiques—	5 J -Collecte les données documentaires et institutionnelles disponibles. -Appuie l'organisation des entretiens avec les responsables et acteurs INFAS. Identifie les acteurs à rencontrer et les personnes ressource	—
<i>L2 : Rapport de diagnostic</i>	Phase 1 : Diagnostic : institutionnel du dispositif existant	- -Analyse les textes de cadrage relatifs à la formation des formateurs. -Examine les objectifs institutionnels du dispositif existant. Pilote le diagnostic institutionnel -Analyse les processus de pilotage, de suivi, de régulation et d'assurance qualité. -Apprécie la cohérence entre les ressources humaines, matérielles, logistiques et financières. -Identifie les forces, fragilités, écarts et besoins d'optimisation. - Analyse les mécanismes de gouvernance de suivi, de régulation et d'assurance qualité Structure la note méthodologique et le plan de travail Structure le rapport de diagnostic et formule les premières hypothèses de rénovation.	Analyse les pratiques pédagogiques existantes. - Identifie les besoins de professionnalisation des formateurs. - Analyse les écarts entre pratiques observées et standards APC attendus.	Identifie les acteurs à rencontrer et les personnes ressource -Contribue à la contextualisation des enjeux organisationnels et pédagogiques. Organise les entretiens et focus groups. - Documente les pratiques réelles de formation. - Vérifie les informations relatives aux contraintes de terrain et expériences antérieures. - Contribue à l'analyse de faisabilité locale. -Produit un rapport quantitatif et qualitatif de situation des antennes INFAS en matière de FC	

Objectifs	Phases	Expert international 1	Expert international 2	Consultant national	Expert projet
<p>Objectif 2 – Dispositif institutionnel renoué</p> <p><i>L3 : Dispositif institutionnel renoué de formation des formateurs</i></p>	<p>Phase 2 : co-construction du dispositif institutionnel renoué</p>	<p>4J (distanciel)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pilote la conception du dispositif renoué. - Définit l'architecture globale du dispositif. - Formalise le cahier des charges qualité. - Structure les mécanismes de gouvernance, de pilotage, de suivi et de capitalisation. - Définit les responsabilités des acteurs institutionnels. - Intègre les contraintes liées à l'augmentation des effectifs. - Élabore la feuille de route de déploiement progressif. 	<p>1 j (distanciel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille à la cohérence entre dispositif institutionnel et ingénierie pédagogique. - Contribue à l'intégration des dimensions APC et curriculaires dans l'architecture globale._ 	<p>2 J</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contribue à la faisabilité opérationnelle du dispositif renoué. - Identifie les contraintes locales de mise en œuvre. - Contribue à l'adaptation des propositions aux réalités nationales. - Facilite les ateliers de co-construction. 	<p>—</p>
<p>Objectif 3 – Référentiel APC et curriculum modulaire</p> <p><i>L4 : Référentiel APC des compétences du formateur INFAS</i></p>	<p>Phase 3 : Elaboration du référentiel APC</p>	<p>4J (distanciel)</p> <p>Vérifie la cohérence entre référentiel APC et dispositif institutionnel renoué.</p> <p>— Garantit l'articulation stratégique globale.</p>	<p>5 J (présentiel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilote l'élaboration du référentiel APC des compétences andragogiques. - Définit les fonctions et situations professionnelles de référence. - Structure les domaines de compétences. - Formule les compétences attendues, critères de maîtrise et niveaux de progression. - Anime les ateliers pédagogiques. 	<p>2 J</p> <p>Contextualise le référentiel au regard des profils réels des formateurs INFAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribue à l'identification des besoins de formation. - Vérifie l'adéquation avec les contraintes et priorités nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> -Appuie la mise en forme pédagogique des fiches modules. -Contribue à la formulation des activités d'apprentissage. -Aide à préciser les supports et outils d'évaluation formative. -Vérifie la lisibilité et l'opérationnalité des supports pour les futurs bénéficiaires.

Objectifs	Phases	Expert international 1	Expert international 2	Consultant national	Expert projet
<i>L5 : curriculum modulaire de formation des formateurs</i>	Phase 4 : conception du curriculum modulaire et du plan de formation		3 J Pilote la conception curriculaire -Définit les modules, leur durée, leur ordre logique, leurs objectifs, contenus essentiels, activités d'apprentissage, supports, prérequis et modalités d'évaluation. Structure les parcours de formation -Rédige les fiches modules Garantit la cohérence pédagogique globale	1 j Contribue à l'analyse des besoins de formation. - Vérifie l'adaptation des modules aux réalités de terrain. - Contextualise les contenus et modalités pédagogiques.	Appuie la scénarisation pédagogique. - Contribue aux supports et outils d'évaluation.
Objectif 4 – Session pilote monitorée, bilan et régulations	Phase 5 : Ingénierie de déploiement expérimental	1,5 J -	3J Prépare les modules prioritaires. - Définit les modalités de gouvernance du pilote - Structure les outils de suivi institutionnel. - Structure les outils pédagogiques et évaluatifs. - Définit les modalités pédagogiques du pilote.	1 J Organise les aspects opérationnels et logistiques. - Appuie l'identification du public cible. - Facilite la mobilisation des participants. Organise les modalités de capitalisation et de suivi qualité.	Prépare les outils de suivi du pilote et les supports logistiques.-.
<i>L6 : bilan de session et recommandations</i>	Phase 6 : Déploiement monitoré de la session pilote, bilan et régulations	4 J (Présentiels) -Pilote la dimension institutionnelle de la session pilote. -Définit les conditions de gouvernance du pilote. -Suit l'articulation entre session pilote et dispositif institutionnel rénové.	4 J (présentiel) Anime ou coanime certains modules. - Suit les acquis des participants. - Analyse les modalités pédagogiques retenues. - Identifie les ajustements nécessaires sur les contenus, activités et modalités d'évaluation. - Contribue au bilan pédagogique.	4J Suit les conditions pratiques de déroulement. - Recueille les retours des bénéficiaires. - Documente les difficultés logistiques et organisationnelles. - Contribue au bilan de faisabilité opérationnelle.	Appuie la préparation opérationnelle des sessions. - Contribue aux outils de suivi : feuilles de présence, grilles d'observation, fiches de capitalisation.

Objectifs	Phases	Expert international 1	Expert international 2	Consultant national	Expert projet
		-Observe les écarts entre l'ingénierie prévue et la mise en œuvre réelle. Aspects qualité. -Coordonne le bilan stratégique. -Formule les recommandations relatives à l'extension, à la soutenabilité, à la gouvernance et à la pérennisation du dispositif.		Sécurise son appropriation des modules et curricula	- Coanime ponctuellement certains temps de formation. - Appuie la collecte des traces pédagogiques et la production des comptes rendus.
Objectif 5 – Restitution et valorisation <i>L7 : atelier de restitution</i>	Phase 7 : restitution finale et valorisation	1 J - Présente les orientations stratégiques et recommandations institutionnelles.1	1 J Présente les résultats pédagogiques et curriculaires.	4 J Contribue à la restitution et à l'appropriation nationale Diffuse les documents et appuie les formateurs Constitue la feuille de route de généralisation	Appuie l'organisation et la valorisation des travaux
Total		14 J	19 J	18 J	

Lecture de la répartition

-L'expert international 1 porte la colonne institutionnelle : diagnostic, architecture du dispositif rénové, gouvernance, faisabilité stratégique, bilan et pérennisation.

-L'expert international 2 porte la colonne pédagogique : référentiel APC, curriculum modulaire, modules, modalités pédagogiques, évaluation des acquis et ajustements issus de l'expérimentation.

-Le consultant national assure l'ancrage INFAS : collecte terrain, contextualisation, faisabilité locale, mobilisation des acteurs, suivi pratique de la session pilote.

-Valérie intervient en appui ciblé : outillage pédagogique, supports, fiches modules, observation, capitalisation et consolidation des retours de la session pilote.

10. Profil et qualification du consultant national

1. Consultant national – Spécialiste en Contextualisation, coordination opérationnelle et appropriation (19J)

Profil général

Expert national en formation des professionnels de santé, avec une connaissance approfondie du système de formation ivoirien et une expérience en ingénierie pédagogique et accompagnement des dispositifs de formation.

Qualifications académiques

- Diplôme de niveau Master minimum en :
 - Sciences de l'éducation,
 - Sciences infirmières ou médicales,
 - Santé publique,
 - Ou domaine connexe ;
- Formation complémentaire en pédagogie, en formation d'adultes et/ ou en ingénierie de formation souhaitée.

Expérience professionnelle

- Minimum 7 ans d'expérience professionnelle dans :
 - La formation des professionnels de santé ;
 - La gestion de projet ou l'appui institutionnel.
 - L'enseignement ou l'encadrement pédagogique ;
- Expérience avérée dans :
 - L'Approche Par Compétences et la mise en œuvre de programmes de formation ;
 - Expérience dans l'organisation d'entretiens, focus groups, ateliers techniques ou démarches participatives.
 - Expérience souhaitée avec l'INFAS, les institutions de formation, les directions sanitaires ou les acteurs territoriaux.
 - Capacité à documenter les pratiques existantes et à analyser la faisabilité opérationnelle des propositions.
- Bonne connaissance :
 - Du fonctionnement de l'INFAS ;
 - Du système de santé ivoirien ;
 - Des acteurs institutionnels ;
- Une expérience en élaboration de curricula ou référentiels est un atout.

Compétences techniques

- Connaissance des principes de la pédagogie des adultes ;
- Compréhension de l'approche par compétences ;

- Collecte et analyse documentaire.
- Organisation logistique et opérationnelle des travaux.
- Animation ou coanimation de groupes de travail.
- Contextualisation des outils produits.
- Suivi des participants, capitalisation et remontée des contraintes de terrain.
- Maîtrise des outils bureautiques.

Compétences transversales

- Excellentes capacités relationnelles ;
- Capacité de coordination et d'organisation ;
- Bonne connaissance des dynamiques institutionnelles locales ;
- Capacité à faciliter les échanges avec les parties prenantes.